



**ACCUEILLIR**

# **L**a maternité de l'hôpital **Bichat - Claude-Bernard,** **pour vous et votre bébé**

Paris 18<sup>e</sup>



**Hôpital Bichat  
Claude-Bernard  
AP-HP**

**ASSISTANCE  
PUBLIQUE**



**HÔPITAUX  
DE PARIS**

## Sommaire

|                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------|----|
| Bienvenue<br>à la maternité de l'hôpital<br>Bichat - Claude-Bernard | 3  |
| Présentation de la maternité<br>et de l'équipe                      | 4  |
| Votre suivi de A à Z                                                | 6  |
| La prévention<br>des maladies infectieuses<br>pendant la grossesse  | 9  |
| Le jour J                                                           | 13 |
| Votre valise                                                        | 14 |
| Votre séjour                                                        | 15 |
| Conseil de sortie                                                   | 17 |
| Infos pratiques                                                     | 18 |
| Mes notes & questions                                               | 20 |

Votre étiquette



## Bienvenue à la maternité de l'hôpital Bichat - Claude-Bernard



Choisir sa maternité est une décision importante : c'est le lieu où vous allez donner naissance à votre bébé et vivre un moment unique.

La maternité de l'hôpital Bichat vous propose un suivi personnalisé à l'hôpital ou en ville, grâce au réseau de professionnels travaillant en collaboration.

Parce que chaque grossesse est unique, la maternité rassemble l'ensemble des compétences médicales et paramédicales associées aux équipements nécessaires à votre suivi : monitoring fœtal, échographies, consultations, bilans sanguins, bloc opératoire.

L'équipe médicale et paramédicale composée de professionnels hommes et femmes offre ainsi un accompagnement individualisé afin de répondre au mieux à vos attentes.

Pour favoriser le bien-être des futures mamans, et accompagner les couples, les sages-femmes proposent des cours de préparation à la naissance et à la parentalité. Notre équipe est formée aux médecines alternatives : acupuncture, sophrologie, et offre une aide à l'arrêt du tabac, un suivi pour l'équilibre du diabète et de la nutrition. Si vous souhaitez allaiter votre bébé, l'équipe vous soutiendra et vous conseillera dans votre démarche.

La localisation de la maternité au sein de l'hôpital Bichat nous permet de prendre en charge des patientes présentant diverses pathologies : diabète, maladies thyroïdiennes, cardiopathie, néphropathie et pathologies infectieuses.

Enfin, pour assurer votre accueil et votre accompagnement en toute sécurité, l'équipe de la maternité de l'hôpital Bichat est composée de médecins gynécologues-obstétriciens, chirurgiens, sages-femmes, pédiatre, infirmières et puéricultrices présents 24h/24. Toutes les conditions sont réunies autour de vous pour vivre en toute sérénité les premiers jours de votre bébé.

## L'équipe de la maternité

**EN SAVOIR PLUS : Découvrez notre maternité sur**  
**[hopital-bichat.aphp.fr/gynecologie-obstetrique-hopital-bichat](http://hopital-bichat.aphp.fr/gynecologie-obstetrique-hopital-bichat)**  
**et sur les réseaux sociaux**  **@hopitalbichatclaudobernard**  
ou  **@hopitalbichat**

## Une maternité à votre écoute



Située à la porte de St Ouen, Paris 18<sup>e</sup> arrondissement, la maternité de l'hôpital Bichat - Claude-Bernard, AP-HP, est un établissement de type 2b qui accueille **2 250 accouchements par an**.

**Les maternités de niveau 2b** disposent d'une unité de néonatalogie et de soins intensifs permettant la prise en charge des grossesses à risque et des nouveau-nés nécessitant une surveillance particulière.

Accoucher à Bichat, c'est avant tout l'assurance de rencontrer une équipe de professionnels à votre écoute, engagée dans l'accompagnement des parents et des nouveau-nés.

## L'équipe

### Les sages-femmes

Interlocuteurs et interlocutrices privilégiés lors de votre grossesse, vous les rencontrez durant votre suivi de grossesse, votre préparation à la naissance, en salle de naissance et en suites de couches. Elles assurent votre suivi médical, votre accouchement et vous accompagnent vers la parentalité. Elles travaillent en collaboration étroite avec les gynécologues-obstétriciens vers qui elles vous orientent lorsque la situation médicale le requiert.



### Les médecins

Gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, pédiatres, assurent votre suivi médical et celui de votre enfant. **Ils sont présents 24 h/24 afin de garantir la sécurité de votre prise en charge.**



### Infirmières, puéricultrices, aides-soignantes et auxiliaires de puéricultures

Elles vous accueillent lors de votre suivi de grossesse, réalisent vos soins et ceux de votre bébé, et vous prodiguent des conseils.

### Les psychologues

La maternité est une période riche en bouleversements. La psychologue pourra vous recevoir en consultation si vous souhaitez partager vos questionnements ou vos émotions.

### Les assistantes sociales

Si vous avez besoin d'un accompagnement social, n'hésitez pas à en parler à votre sage-femme ou votre médecin, qui pourra vous orienter vers les assistantes sociales du service.



## Votre suivi de grossesse de A à Z Une offre de soin complète



### Votre premier rendez-vous

à la maternité de l'hôpital Bichat  
(Tel. 01 40 25 76 93)

Vous devez vous munir des documents suivants :

- Bilans et échographies déjà réalisés,
- Comptes-rendus des examens médicaux,
- Carte de groupe sanguin,
- Justificatif de domicile ou certificat d'hébergement
- Pièce d'identité en cours de validité
- Livret de famille
- Carte vitale ou l'attestation sécurité sociale (AME, PUMA...)
- Attestation mutuelle

Un rendez-vous avec une sage-femme d'orientation vous sera donné. Celui-ci permettra de personnaliser votre suivi (en ville, par un professionnel du réseau avec lequel nous travaillons en étroite collaboration ou à l'hôpital, en fonction de vos antécédents médicaux).

Il vous sera remis **un calendrier de grossesse** organisant toutes vos consultations et une **chemise** pour rassembler vos documents.



### Les consultations de suivi de grossesse

La maternité Bichat est une des deux maternités de l'AP-HP à vous proposer **un dépistage complet** lors du 1<sup>er</sup> trimestre, incluant **le même jour** : une échographie, un dépistage de la Trisomie 21 par marqueur sérique ou ADN fœtal circulant (sur indication médicale).

**Vous pourrez bénéficier d'un suivi médical personnalisé**, mensuel ou plus rapproché si besoin, par les sages-femmes et médecins de l'équipe.



Il y a sept consultations obstétricales obligatoires, une au cours du 1<sup>er</sup> trimestre puis une par mois à partir du 4<sup>e</sup> mois.

La surveillance de la fin de votre grossesse et de toutes les grossesses à risque se fait aux explorations fonctionnelles.

Lors de chaque consultation, l'équipe contrôle votre poids, votre pression artérielle et une analyse d'urine est réalisée. Le praticien écoute les bruits du cœur du bébé, surveille sa croissance, et peut réaliser un examen vaginal. Il prescrit et vérifie les examens complémentaires.

### Les échographies

Les femmes suivies au sein de l'établissement peuvent également y réaliser leur surveillance échographique en fonction des disponibilités.

Classiquement, 3 échographies sont faites durant la grossesse. En cas de nécessité médicale, le praticien pourra vous prescrire des échographies complémentaires.



### La consultation d'anesthésie

L'anesthésiste vous reçoit lors d'un rendez-vous individuel au 1<sup>er</sup> étage de la tour Bichat, afin d'évoquer vos attentes concernant la prise en charge de la douleur, et les possibilités qui s'offrent à vous en fonction de votre dossier médical. Il ou elle pourra vous examiner.



## La préparation à la naissance

**Les séances de préparation à la naissance et à la parentalité sont remboursées au nombre de 7** par la sécurité sociale. Les sages-femmes de la maternité ou libérales sont ravis de recevoir les couples, en petits groupes, afin de les accompagner au mieux vers la naissance de leur enfant.



Des séances de préparation à la parentalité sont proposées spécifiquement aux futurs pères qui le souhaitent. L'équipe vous offre également la possibilité de vous familiariser avec les locaux en vous faisant visiter la maternité. Une puéricultrice vous accompagnera dans l'apprentissage des soins aux nouveau-nés (1 fois par semaine). Vous pouvez aussi assister à des réunions d'information sur l'alimentation de la femme enceinte (1 samedi par mois) ou sur la périnatalité (2 fois par mois).

## Les médecines alternatives : acupuncture, sophrologie, homéopathie

La grossesse n'est pas une maladie. Elle est néanmoins souvent accompagnée de désagréments divers comme les lombalgies, troubles du sommeil, nausées... Les thérapeutiques médicamenteuses étant limitées en cours de grossesse, des professionnels diplômés vous reçoivent en consultation pour vous soulager par **l'acupuncture, la sophrologie, l'homéopathie**.

**Notre offre de soins est riche :** n'hésitez pas à en parler à votre sage-femme ou votre médecin.

## La consultation post natale

C'est un moment de rencontre qui permet de faire le point sur son état de santé, la contraception, le vécu de son accouchement, les difficultés rencontrées, la reprise de la sexualité...

**6 à 8 semaines après la naissance de votre bébé,** vous devez prendre rendez-vous avec un professionnel de votre choix (médecin généraliste, sage-femme, gynécologues). **En cas de grossesse pathologique, d'accouchement difficile, vous devez prendre un rendez-vous avec l'obstétricien de la maternité Bichat qui vous a suivie.**



## La prévention des maladies infectieuses pendant la grossesse

**Pendant la grossesse, plusieurs virus, bactéries ou parasites peuvent avoir un impact sur la grossesse et le futur bébé.**

**Voici quelques conseils simples pour les éviter :**

- **Être à jour de ses vaccinations** (rubéole, rougeole, varicelle, coqueluche) ; **penser à vous faire vacciner contre la grippe quand cela est recommandé.**
- Respecter des mesures d'hygiène de base, valables dans tous les cas :
  - se laver les mains, particulièrement au moment des changes
  - ne pas utiliser les couverts et les verres d'un autre enfant

## Règles d'hygiène à respecter :

- **Marcher, faire de l'exercice régulièrement**
- **Cuire soigneusement** les aliments crus d'origine animale (viandes, poissons) ; en particulier, le steak haché doit être cuit à cœur ;
- **Laver soigneusement** les légumes crus et les herbes aromatiques ;
- **Conserver** les aliments crus (viande, légumes, etc.) séparément des aliments cuits ou prêts à être consommés ;
- Après la manipulation d'aliments non cuits, **se laver les mains** et nettoyer les ustensiles de cuisine qui ont été en contact avec ces aliments ;
- **Nettoyer fréquemment et désinfecter** ensuite avec de l'eau javellisée votre réfrigérateur ;
- **Réchauffer soigneusement** les restes alimentaires et les plats cuisinés.



## Voici quelques conseils simples pour les éviter :

### Varicelle

Maladie la plus souvent bénigne de l'enfance, cette maladie virale peut avoir des conséquences si elle est acquise pendant la grossesse :

**1<sup>er</sup> trimestre** : risque de malformation très rare

**3<sup>ème</sup> trimestre** : risque de varicelle maligne du nouveau-né

**Pendant toute la grossesse** : risque d'infection pulmonaire grave de la mère

#### Précautions :

Si vous avez eu la varicelle, le risque de deuxième varicelle est très faible, mais ne faites pas les soins de l'enfant malade.

Si vous ne vous souvenez pas l'avoir eu, deux possibilités :

- **vous avez fait une forme avec peu de lésions et elle est passée inaperçue** : le risque de deuxième varicelle est très faible, mais ne vous occupez pas d'un enfant malade.
- **vous ne l'avez jamais eue** : vous risquez de faire une varicelle.
- En cas de contact avec une personne malade, contactez votre médecin ou votre sage-femme.
- Vous pouvez être vaccinée contre la varicelle après l'accouchement

### Rubéole

Maladie rare en France, elle peut avoir des conséquences dramatiques en cas d'infection au premier trimestre de la grossesse. Elle peut se manifester par une éruption cutanée et de la fièvre.

Votre médecin ou votre sage-femme vous prescrira des sérologies rubéole au cours de votre grossesse, conformément aux recommandations.

La vaccination contre la rubéole est recommandée après la grossesse si le résultat de votre sérologie est négatif. Si vous avez déjà eu deux vaccinations ou si vous avez déjà une sérologie positive, aucun contrôle n'est nécessaire.



### Toxoplasmose

Ce parasite est notamment présent dans les viandes mal cuites et la terre (légumes mal lavés). Il peut entraîner des malformations, particulièrement au premier trimestre de la grossesse.

Le dépistage de la toxoplasmose est obligatoire en France. Votre médecin ou votre sage-femme vous prescrira des sérologies, conformément aux recommandations, au cours de votre grossesse.

#### Précautions :

Si votre sérologie est négative, voici les mesures à appliquer :

- **bien cuire les viandes ;**
- **bien laver les légumes ;**
- **bien se laver les mains**

après la manipulation d'aliments et/ou la manipulation d'excréments de chats.



Si vous attrapez la toxoplasmose, votre médecin vous prescrira des antibiotiques et organisera une surveillance adaptée à votre situation.

### Cytomégalovirus (CMV)

Ce virus est très répandu chez les enfants de moins de 3 ans.

En cas d'infection pendant la grossesse, il peut parfois entraîner des complications foetales, telles que des troubles auditifs, voire entraîner des conséquences neurologiques graves.

Ce virus est présent dans les sécrétions corporelles (urines, salives, larmes). Pour éviter de l'attraper, il faut donc bien respecter les mesures d'hygiène de base.

#### Précautions :

- **se laver les mains**, particulièrement au moment des changes ;
  - **ne pas utiliser les couverts et les verres d'un autre enfant ;**
  - **ne pas embrasser un enfant sur la bouche ;**
  - **éviter les contacts rapprochés**
- Et ne pas embrasser des personnes malades.



Si vous attrapez le cytomégalovirus, votre médecin organisera une surveillance adaptée à votre situation.

## Listéria

Cette bactérie peut entraîner de la fièvre et des complications obstétricales (fausses couches, accouchements prématurés...). Elle n'induit pas de malformations. Devant toute fièvre chez la femme enceinte, votre médecin ou votre sage-femme évoquera le diagnostic et pourra vous donner des antibiotiques.

### Précautions : Éviter la consommation de :

- eau trop chargée en sodium, privilégier les eaux plates
- sodas
- fromages à pâte molle au lait cru (choisir des fromages pasteurisés et enlever la croûte avant consommation), fromages vendus râpés
- poissons fumés
- graines germées crues (soja, luzerne, alfalfa ...)
- produits de charcuterie cuite (pâté, rillettes, produits en gelée, jambon cuit)
- produits de charcuterie crue consommés en l'état. Les faire cuire avant consommation (ex : lardons, bacon, jambon cru)
- produits achetés au rayon traiteur
- coquillages crus, surimi, tarama.

## Coqueluche

La coqueluche est une infection respiratoire due à une bactérie. Elle est très contagieuse et se transmet par la toux des personnes infectées. Les formes graves de coqueluche surviennent surtout chez le nourrisson, nécessitant souvent l'hospitalisation.

### Précautions :

La vaccination de l'entourage du nourrisson est importante. L'efficacité du vaccin n'est pas définitive, les rappels de vaccins sont nécessaires. Demandez à vos proches de consulter leur médecin afin de vérifier leur état vaccinal.

## PRATIQUE

D'autres virus, parasites, bactéries ou parasites peuvent compliquer la grossesse, bien que cela soit rare. N'hésitez pas en parler à votre médecin ou votre sage femme.

- Demandez un avis avant tout voyage en zone tropicale.
- Soyez à jour dans vos vaccinations.
- Consultez en cas de fièvre, d'éruption ou en cas de contact avec des personnes malades.

### Pour toute question :

- Consultation voyage au service des Maladies Infectieuses et Tropicales à l'hôpital Bichat - Claude-Bernard 01 40 25 88 92 ou 01 40 25 88 93
- [infections-grossesse.com](http://infections-grossesse.com)
- [hupnvs.aphp.fr/maternites/prevention-des-maladies](http://hupnvs.aphp.fr/maternites/prevention-des-maladies)

## Le jour J

### Quand venir à la maternité ?

Beaucoup de mamans se demandent si elles sauront identifier le « bon moment », pour se présenter aux urgences obstétricales. Sachez que vous devez vous présenter aux urgences, dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Contractions rapprochées toutes les 5 minutes
- Perte ou doute sur une perte de liquide amniotique
- Perte de sang
- Crainte sur une diminution des mouvements de son enfant
- Fièvre supérieure à 38,5°
- Maux de tête, bourdonnement d'oreilles, tâches noires devant les yeux
- Chute

Il n'y a pas de consultations inutiles. Vous pouvez joindre les urgences obstétricales en cas d'interrogation, néanmoins aucune consultation ne pourra être faite par téléphone. Avant votre venue, pensez à ôter vos bijoux et votre vernis.

### Que prendre en salle de naissance ?

Préparez un petit sac pour rassembler vos effets nécessaires en salle d'accouchement :

- **Pour votre enfant :** bodys (naissance et 1 mois), pyjama (naissance et 1 mois), chaussettes, bonnet, gigoteuse.
- **Pour vous :** un vaporisateur d'eau, de la lecture, de la musique, à votre convenance.

### Où se présenter ?



### Les urgences obstétricales sont ouvertes 24 h/24.

Elles se trouvent au rez-de-chaussée de la Maternité. Un affichage vous permet de vous orienter facilement.



## Votre valise

### Papiers administratifs

- Pièce d'identité, passeport ou carte de séjour
- Carte vitale et attestation ou prise en charge AME
- Livret de famille et/ou reconnaissance anticipée si faite
- Votre calendrier de grossesse avec étiquettes IPP



### Pour vous

- Nécessaire de toilette et vêtements de nuit
- Chaussons
- Brumisateur
- Serviettes de toilette

**Pensez à enlever vos bijoux, piercing éventuels, vernis à ongles, lentilles de contact et à limiter au maximum les objets de valeur.**

### Pour votre bébé

#### Pour le séjour :

- 6 bodies en coton
- 3 pyjamas
- 1 bonnet en coton
- Des chaussettes
- 1 gigoteuse, pas de couverture
- 1 thermomètre électronique

**En fonction de la saison : vêtements plus chauds (gilet de laine, etc.)**



#### Pour la sortie :

- 1 tenue pour la sortie
- Et en fonction de votre mode de transport
  - siège auto dos à la route
  - poussette ou landau approprié

Les couches, compresses, savon, liniment sont fournis par le service.

La liste ci-dessus est indicative, vous pouvez la modifier à votre convenance sachant que **la durée de séjour est de 2 à 4 jours en fonction du mode d'accouchement et de votre état de santé.**



## Votre séjour en maternité



### Hospitalisation

Après avoir bénéficié d'une surveillance rapprochée pendant les 2 heures suivant l'accouchement, vous et votre enfant serez installés en service de suites de couches.

Durant votre hospitalisation, vous rencontrerez quotidiennement l'aide-

soignante, l'infirmière, la sage-femme et l'auxiliaire de puériculture. Elles vous prodigueront les soins et conseils nécessaires. La période des suites de couches est un moment privilégié de rencontre avec son enfant, raison pour laquelle les équipes auront à cœur de vous apporter un accompagnement personnalisé.

**La durée de votre séjour sera en moyenne de 2 à 3 jours pour un accouchement par voie naturelle, et de 4 jours pour une césarienne.** Si vous avez un régime alimentaire particulier, faites nous en part dès votre admission.

**Une réunion de préparation à la sortie** vous sera proposée pendant votre séjour, animée par une puéricultrice et une auxiliaire de puériculture, ainsi que **des ateliers de massage et de portage.**

### Les premiers jours de votre bébé

L'examen du nouveau-né est réalisé le jour de la naissance en salle d'accouchement par la sage-femme, et renouvelé à J+2 par le pédiatre de suites de couches. Le poids du bébé est surveillé quotidiennement, ainsi que sa bilirubine afin de traiter l'ictère (jaunisse) le cas échéant.

**Le pédiatre néonatal est présent 24 h/24 au sein de l'établissement. C'est lui qui prescrit les examens complémentaires de votre enfant si besoin.**

Le nécessaire suivant pour votre enfant vous sera fourni : couches, vitamines, coton, nécessaire pour soins de cordon, sérum physiologique, lait en cas d'allaitement artificiel.

Les équipes bénéficient de **formations complémentaires en allaitement** pour vous accompagner au mieux.



## Si vous accouchez prématurément

L'unité de néonatalogie de l'hôpital Bichat - Claude-Bernard est en mesure de prendre en charge les enfants nés à partir de 32 semaines d'aménorrhée. Les équipes médicales et paramédicales seront à votre disposition pour vous accompagner tout au long du séjour de votre enfant.



## Les chambres

La plupart sont individuelles. Elles disposent d'une salle de douche privée, et d'un coin nurserie pour que l'ensemble des soins de votre enfant puissent être réalisés en toute intimité. Un lit accompagnant peut être ajouté pour le papa pour la première nuit. Pour les chambres doubles (5 sur 32), les sanitaires sont partagés.



## Les visites

Pour favoriser le repos des mamans, le bon déroulement des soins, et le bien-être des nouveau-nés, veuillez prendre connaissance des horaires et restrictions de visites :

- Visites autorisées entre 13h30 et 20h. La présence des pères est autorisée en dehors des horaires de visite.
- Enfants non autorisés, hormis les frères et sœurs.
- Visites limitées à 2 personnes simultanées par chambre.
- En période hivernale, il est conseillé de limiter les visites au maximum (risque infectieux majoré)

## État civil

La déclaration de naissance doit se faire dans les 5 jours suivant la naissance. Les week-ends et jours fériés prolongent ce délai.

**Merci d'apporter votre livret de famille si vous en avez un et la reconnaissance anticipée de paternité le cas échéant.**

**Un agent administratif de l'hôpital passe dans les chambres dans les 48h après votre accouchement et peut se charger de faire les démarches auprès de la mairie de Paris.**



## Votre sortie

Les sorties se font en général avant 12h sauf si des examens complémentaires sont à récupérer pour le nouveau-né ou sa maman. Le carnet de santé de votre enfant, vos ordonnances respectives et une liste de coordonnées de professionnels vous seront délivrés à ce moment.



## Conseils pour votre retour à la maison

### Les saignements

Les saignements peuvent durer 2 à 3 semaines. Le retour de couches a lieu en général 6 à 8 semaines après l'accouchement ou 1 mois environ après l'arrêt de l'allaitement exclusif.

### Le périnée

Des fuites urinaires peuvent survenir pendant la grossesse ou après l'accouchement. Des séances de rééducation sont indispensables. Elles vous seront prescrites avant votre sortie. Vous devrez les débuter 8 semaines après l'accouchement avec une sage-femme libérale ou un kinésithérapeute.

Ces séances sont prises en charge à 100 % par la sécurité sociale. En moyenne, une dizaine de séances de 30 minutes sont nécessaires.

### Votre accompagnement

Le Programme d'Accompagnement Du Retour à Domicile (PRADO) organisé par la sécurité sociale, permet le passage d'une sage-femme libérale à votre domicile. Cette visite est l'occasion de vérifier l'état de santé de la maman et du bébé et de prodiguer des conseils : allaitement, soins...

### La contraception

Il peut y avoir une ovulation avant le retour de couches ou pendant l'allaitement, une grossesse peut donc survenir. Il est essentiel d'avoir une contraception adaptée et efficace. Si vous le souhaitez, elle vous sera prescrite pendant votre séjour en maternité, avant la sortie. Vous pourrez également en parler lors de la visite post-natale avec le médecin ou la sage-femme (à planifier 6 à 8 semaines après l'accouchement) ou en consultation de **planning familial**.



### Ne restez pas isolée !

La Protection Maternelle et Infantile (PMI), la sage-femme ou tout autre intervenant peuvent vous conseiller pour les soins du bébé, le bain, les massages, le portage, l'alimentation ou toute autre question. Demandez de l'aide à votre entourage et reposez-vous. **Si vous ne supportez plus les pleurs de bébé, demandez du soutien mais surtout ne secouez pas votre enfant.**

### À la maison, quand consulter ?

- Si vous avez de la fièvre > 38°, prise au thermomètre.
- Si vos seins sont rouges et douloureux.
- Si vous constatez des changements au niveau de la cicatrice (périnée ou césarienne), une augmentation de la douleur, une rougeur ou un écoulement
- Si les pertes vaginales deviennent malodorantes.
- Si vous avez mal en urinant.
- Si vos jambes deviennent gonflées, rouges, voire douloureuses.

**Cette liste est donnée à titre d'exemple. L'assurance maladie prend en charge votre suivi médical à 100 % pendant 12 jours après l'accouchement.**

### Mémo rendez-vous

- **Visite post-natale** 6 à 8 semaines après l'accouchement avec une sage-femme ou un gynécologue
- **Rééducation périnéale** : dans les 8 semaines après la naissance, 10 séances à programmer
- **Suivi de l'enfant 10 jours après la sortie**, avec un pédiatre, un médecin généraliste ou en PMI

## Structures d'accompagnement après votre sortie

### Autour de la grossesse et de l'enfant

- Réseau de Santé Périnatale Parisien (RSPP)
- Collectif Interassociatif Autour de la Naissance (CIANE)
- [www.alloparentsbebe.org](http://www.alloparentsbebe.org) ou 0800 003 456 (numéro vert gratuit)

### Allaitement

- SOS allaitement 0800 400 412 (numéro vert gratuit)
- Leche League, [www.lllfrance.org](http://www.lllfrance.org)
- Solidarilait, [www.solidarilait.org](http://www.solidarilait.org)
- CoFam, [www.coordination-allaitement.org](http://www.coordination-allaitement.org)

### Près de chez vous

- Sage-femme libérale
- Conseillère en lactation
- PMI : puéricultrice et auxiliaire de puériculture de secteur

### À la maternité

- Sages-femmes, auxiliaires, puéricultrices, présentes 24 h/24 pour tout conseil téléphonique urgent au 01 40 25 46 15
- Psychologue
- Assistante sociale

# Mes notes & questions :

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

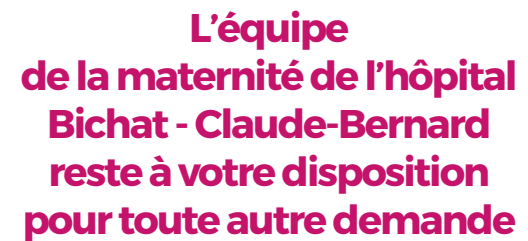
-----

-----

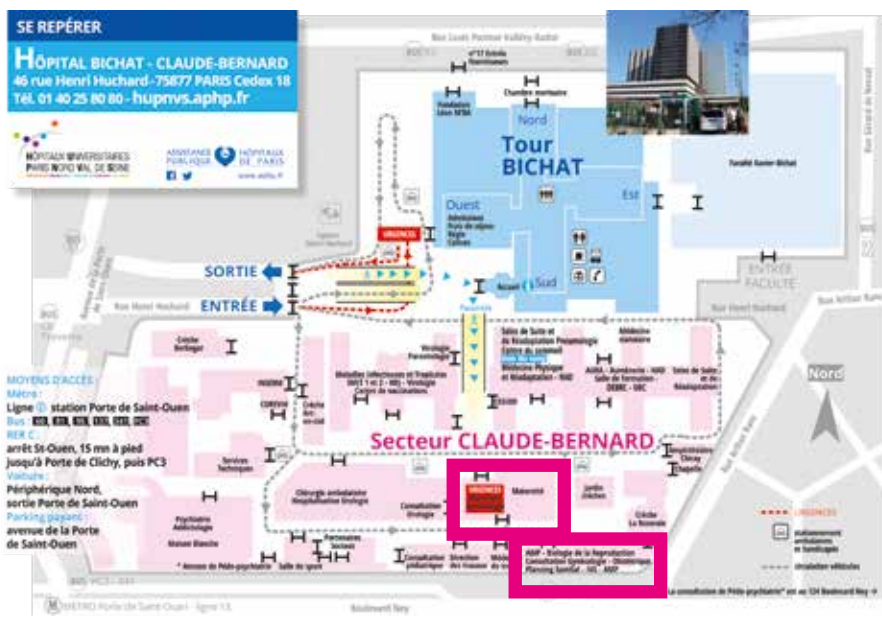
-----

-----

-----

[illegible]

*pour vous  
et votre bébé*



# CONSULTATIONS DE LA MATERNITÉ de l'hôpital Bichat - Claude-Bernard

SECTEUR CLAUDE-BERNARD, 1<sup>ER</sup> ÉTAGE

Vous pouvez joindre la maternité au **01 40 25 76 93** ou par email à [secretariat.obstetrique.bch@aphp.fr](mailto:secretariat.obstetrique.bch@aphp.fr)

**Accueil en consultation** de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

**Bureau des rendez-vous** : 01 40 25 76 93

Accueil physique ou téléphonique de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

**Centre de prélèvements** de 8h30 à 16h30

**Maternité et Urgences gynécologiques et obstétriques** - Rez-de-chaussée de la Maternité

Accueil 7j/7 et 24 h/24 - **Urgences** : 01 40 25 46 15

État civil : 01 40 25 82 16

[hopital-bichat.aphp.fr/gynecologie-obstetrique-hopital-bichat/](http://hopital-bichat.aphp.fr/gynecologie-obstetrique-hopital-bichat/)

[www.aphp.fr](http://www.aphp.fr)

[hopital-bichat.aphp.fr](http://hopital-bichat.aphp.fr)

[@hhopitalbichatclaudobernard](https://www.facebook.com/hhopitalbichatclaudobernard)

[@hopitalbichat](https://www.twitter.com/hopitalbichat)